



Fondé en 1834

Etablissement de crédit agréé en tant que Caisse de Crédit Municipal

Régi par les articles L514-1, L514-2, L514-3 du code monétaire et financier



RAPPORT D'ACTIVITE 2022



Sommaire

**UN COUP DE POUCE
POUR FAIRE FACE ?**
OPTEZ POUR LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANCY !



**SIMPLE, FACILE, RAPIDE ET SOUPLE
CONTRE LE DÉPOT D'UN OBJET DE VALEUR,
UN PRÊT VOUS EST ACCORDÉ !**

RENSEIGNEZ-VOUS AU
03 83 17 85 85
WWW.CREDIT-MUNICIPAL-NANCY.FR

Nancy CREDIT MUNICIPAL DE NANCY

INFORMATIONS DÉTAILLÉES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRÊT SUR LE SITE INTERNET DU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANCY

Sommaire

❖	Présentation du Crédit Municipal de Nancy ...	4
❖	Conseil d'Orientation et de Surveillance.....	6
❖	Organigramme.....	7
❖	Rapport de gestion.....	8
❖	Chiffres clés.....	15
❖	Comptabilité publique	
	• Compte de résultat.....	16
	• Bilan.....	18
❖	Comptabilité bancaire	
	• Compte de résultat.....	20
	• Bilan.....	22
❖	Provisions.....	23
❖	Annexe aux états financiers.....	24
❖	Rapports des commissaires aux comptes.....	28
	• Rapport général	
	• Rapport spécial	



Présentation du CMN

Statut et organisation



Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale, le Crédit Municipal est administré par un Directeur (nommé par le Maire, Président de droit), sous le contrôle du Conseil d'Orientation et de Surveillance (C.O.S).

Il existe 18 caisses de Crédit municipal en France, dont la mission sociale est lutter contre l'exclusion financière, en proposant notamment un service public de prêt sur gage, activité dont elles détiennent le monopole depuis 1804.



Le prêt sur gages

Aujourd'hui comme hier, toutes les classes sociales ont recours au prêt sur gage. Ce sont majoritairement des bijoux qui sont déposés. On y engage aussi de l'argenterie, des tableaux, des livres, des timbres etc.

Le prêt sur gage constitue une réponse simple, rapide et souple pour ceux qui ont à faire face à un besoin de trésorerie, un coup dur, un imprévu. Contre le dépôt d'un objet de valeur, un prêt peut être accordé immédiatement. C'est la valeur estimée de l'objet sur le marché des enchères publiques qui détermine le montant du prêt. En moyenne aujourd'hui, 9 personnes sur 10 récupèrent l'objet déposé.



CREDIT MUNICIPAL DE NANCY

Historique

Implanté au cœur de la Ville Vieille, le Crédit Municipal de Nancy, établissement de crédit et d'aide sociale, est l'héritier de la longue histoire des Monts-de-Piété, créés en 1462 en Italie afin de lutter contre l'usure.

Le premier Mont-de-Piété de Nancy est créé en 1630, sur la volonté du duc de Lorraine Charles IV. Dans une époque troublée, marquée notamment par la guerre de 30 ans et l'invasion de la Lorraine par l'armée du roi de France Louis XIII, il fonctionnera jusqu'en 1664.

C'est en 1834 que le roi Louis-Philippe signe l'ordonnance de création du nouveau Mont-de-Piété de Nancy, qui ouvre ses portes au public le 13 septembre 1834.

Créé conjointement avec la Caisse d'Epargne de Nancy, le Mont-de-Piété en partage les locaux rue de l'hôpital militaire, à proximité de la place Saint-Jean (aujourd'hui place Maginot).

En 1931, le Mont-de-Piété, désormais Crédit Municipal de Nancy, déménage pour s'installer dans ses locaux actuels, 10 rue Callot.

Depuis plus de 180 ans, le Crédit Municipal - et à travers lui la Ville de Nancy - perpétue sa vocation sociale, en proposant à toute personne en difficulté financière d'accéder rapidement à un prêt, et de faire ainsi face aux situations d'urgence et aux besoins du quotidien.



Conseil d'Orientation et de Surveillance

PRESIDENT DE DROIT

Mathieu KLEIN

Maire de la Ville de Nancy

VICE- PRESIDENTE

Nadège NICOLAS

Adjointe au Maire

MEMBRES ELUS

Arnaud BERNEZ

Conseiller municipal

Michel FICK

Conseiller municipal

Estelle MERCIER

Adjointe au Maire



PERSONNES QUALIFIEES

Sylvie BABIGEON

Directrice Générale d'une société de conseil et d'accompagnement des entreprises

Jean-Philippe BOLLE

Président d'une société de gestion de portefeuille

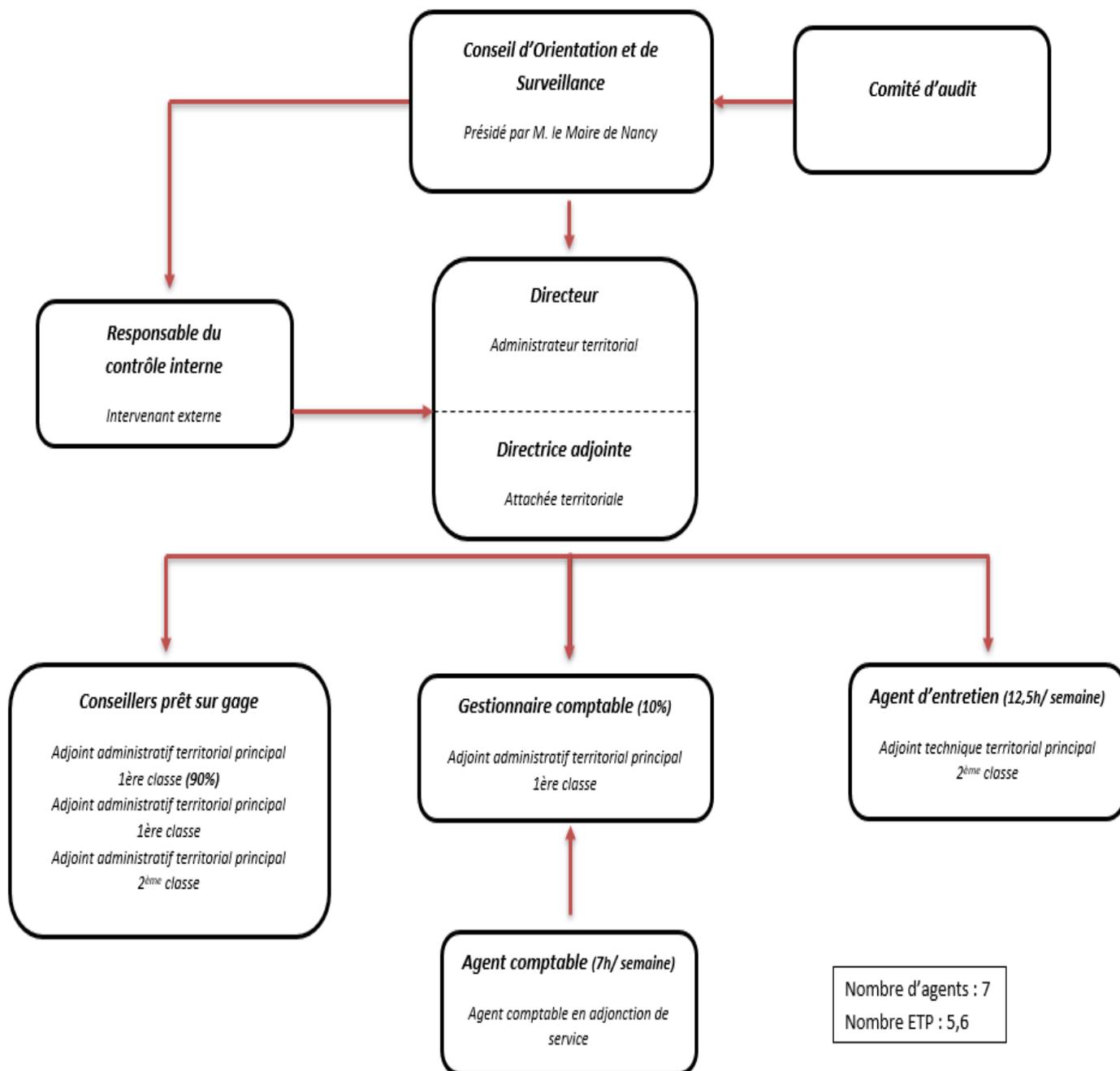
Florence LEGROS

Directrice Générale d'une école supérieure de commerce

Nathan ROY

Directeur départemental adjoint d'un groupe bancaire

Organigramme



Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Art C.R.B. 91-01 du 16.01.1991 modifié

L'exercice 2022 s'est inscrit dans le double cadre de la poursuite du déploiement du plan stratégique 2021-2026 du Crédit Municipal de Nancy, et des conséquences toujours sensibles de la crise sanitaire. L'événement le plus marquant a été l'organisation de la 1^{ère} vente aux enchères solidaire du Crédit Municipal de Nancy (qui s'est tenue le 25 juin dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy), seconde étape du dispositif du « prêt d'urgence sociale » lancé en 2021.

2022 : les événements marquants

- A partir de janvier : extension des horaires d'ouverture et d'accueil du public
- Avril : matinée « expertises gratuites »
- Avril : végétalisation de la façade du bâtiment du Crédit Municipal de Nancy
- Mai : le Crédit Municipal de Nancy, partenaire de l'opération « Des étoiles plein les yeux » (invitation d'enfants des quartiers populaires pour assister à une rencontre du SLUC)
- Mai : réalisation d'un audit de cybersécurité
- Juin : 1^{ère} vente aux enchères solidaire du Crédit Municipal de Nancy
- Septembre : Journée d'Accueil des Nouveaux Nancéiens
- Septembre : ouverture du CMN dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- Septembre-Octobre : accueil des œuvres de Vincent Bainville « Dessins à la pointe du crayon bille »
- 2nd semestre : mise en œuvre d'un contrôle périodique croisé avec les caisses de crédit municipal de Reims et de Strasbourg
- Février, avril, juin, septembre, décembre : ventes aux enchères
- Février, juin, septembre, décembre : réunions du Conseil d'Orientation et de Surveillance

I. Situation au cours de l'exercice 2022

Après la contraction historique des demandes de prêt en 2020 - année de survenance de la crise sanitaire - l'exercice 2022 s'est inscrit dans le prolongement de 2021, avec une reprise significative des engagements du prêt sur gage (et dans une moindre mesure des demandes de prêt personnel). L'activité de « gestion extinctive du contentieux » a logiquement poursuivi sa baisse. L'activité de « gestion locative » s'est pour sa part maintenue de manière optimale. Ces 2 activités n'ont pas été significativement impactées par la crise sanitaire. Le montant total des produits de l'exercice 2022 s'est élevé à 573 977€ (contre 567 336€ en 2021, soit +1,2%), et le montant total des charges à 630 345€ (contre 615 012€ en 2021 / +2,5%), aboutissant ainsi à un résultat net de - 56 368€ (- 47 676€ en 2021).

1. Les activités

a. Le prêt sur gages

Le prêt sur gages auprès des particuliers constitue l'activité principale du Crédit Municipal de Nancy. Son volume d'activité (toutes opérations confondues) s'est inscrit en 2022 en baisse de 7,1% en nombre mais en hausse de 1,9% en montant. Au total, près de 11 000 opérations ont été effectuées, pour un montant cumulé de 8,1M€. Les produits générés par le prêt sur gages se sont élevés en 2022 à 455 000€, soit 79,2% du total des produits, et les charges afférentes à 487 000€, soit 77,2% du total des charges. Le résultat net tiré du prêt sur gages s'établit ainsi à - 32 000€ (- 50 000€ en 2021). Ce résultat est en amélioration en raison notamment de la reconstitution progressive de l'encours.

Rapport de gestion

LES PRÊTS

Les opérations de prêt ont connu en 2022 des évolutions très contrastées. Ainsi, les engagements (dépôts), moins nombreux de 9%, ont augmenté de 4% en montant (contre 48% en 2021). Cette augmentation s'explique principalement par la revalorisation du quantum consécutive à l'évolution des cours de l'or.

Les dégagements, et plus encore les renouvellements, sont en revanche en baisse sensible (respectivement -7,6% et -26,6%). Les prolongations, opérations les plus nombreuses, s'affichent de leur côté en hausse marquée (+17%), conséquence de la remontée de l'encours l'année dernière.

Les opérations de prêt

Opérations	Nombre	Évolution 2021/2022	Montant	Évolution 2021/2022
Engagements	1 647	- 9,2%	1 358 374€	+ 3,9%
Renouvellements	1 019	- 17,0%	748 700€	- 26,6%
E + R	2 666	/	2 107 074€	/
Dégagements	2 474	- 16,3%	1 827 803€	- 7,6%
E + R - D	+ 192	/	+ 279 271€	/
Prolongations	5 148	+ 4,8%	4 076 044€	+ 17,0%
Total opérations de prêt (E + R + D + P)	10 288	- 5,7%	8 010 921€	+ 2,8%

A noter : le montant total des nouveaux contrats (engagements + renouvellements) est supérieur de plus de 280 000€ à celui des dégagements de l'année (340 000€ en 2021).

RÉPARTITION DES PRÊTS SUR GAGES

L'encours : répartition selon les montants

On constate en premier lieu la « spécialisation » du Crédit Municipal de Nancy sur les prêts sur gages d'un petit montant. En effet, près de 9 prêts attribués sur 10 sont inférieurs à 1 000€, soit 47% de l'encours.

TRANCHES DE PRÊT	NOMBRE DE CONTRATS	EN % DU NOMBRE DE CONTRATS	TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS	EN % DE L'ENCOURS	PRET MOYEN
0 - 1 000€	3 291	83,1%	1 400 502 €	44,3%	426 €
1 001 - 3 000€	554	14,0%	911 785 €	28,9%	1 646 €
3 001 - 6 000€	63	1,6%	244 182 €	7,7%	3 876 €
6 001€ et plus	52	1,3%	602 657 €	19,1%	11 590 €
Total	3 960	100%	3 159 126 €	100%	798 €

Rapport de gestion

L'encours : répartition selon les déposants

Un déposant détient en moyenne 2,4 contrats, pour un encours moyen de 1 873€. Plus de la moitié des 1 687 déposants¹ ont un encours inférieur à 1 000€. Ceci confirme donc également que le Crédit Municipal de Nancy assure pleinement sa mission sociale de lutte contre l'exclusion financière en direction notamment des personnes les plus en difficulté.

TRANCHES D'ENCOURS	NOMBRE DE DÉPOSANTS	EN % DES DÉPOSANTS	ENCOURS TOTAUX	EN % DE L'ENCOURS	ENCOURS MOYENS
0 - 1 000€	850	50,3%	420 860 €	13,3%	495 €
1 001 - 3 000€	577	34,0%	1 027 791 €	32,5%	1 781 €
3 001 - 6 000€	184	10,9%	752 656 €	23,8%	4 090 €
6 001€ et plus	76	4,5%	957 819 €	30,3%	12 603 €
Total	1 687	100%	3 159 126	100%	1 873 €

LES VENTES

Le nombre de mises en vente reste marginal puisqu'il représente 5,6% des contrats et 4% de l'encours. Sur ce total, 1/3 sont des ventes requises, c'est-à-dire effectuées à la demande expresse du déposant. En d'autres termes, la quasi-totalité des déposants récupèrent à terme ses objets, confirmant en cela le caractère non pas seulement financier mais également « affectif » du prêt sur gage.

Les ventes (1) : moins de contrats mis en vente en 2022

Global	2022	2021	Évolution
Nombre de contrats mis en vente	222	322	- 31,1%
En % du stock de contrats au 1er janvier	5,6%	7,6%	/
Encours mis en vente	120 850€	156 069€	- 22,6%
En % de l'encours total au 1er janvier	4,0%	5,6%	/

En termes de résultats, le montant total des adjudications s'établit à 307 000€, en baisse de 8% par rapport à 2021.

Les ventes (2) : des résultats proportionnellement supérieurs en 2022

Global	2022	2021	Évolution
Montant cumulé des adjudications nettes	217 766€	307 188€	- 29,1%
Rapport adjudications / encours mis en vente	1,8	1,97	- 9,2%
Recettes Crédit Municipal de Nancy	36 312€	51 454€	- 29,4%

En 2022, en moyenne, un objet a été vendu près de 2 fois le montant du prêt consenti (en baisse par rapport au « rendement » observé en 2021). Ce rapport de 1 à 2 entre le montant du prêt et le montant de la vente permet à la fois de distribuer des bonis conséquents et de minimiser les risques pour l'établissement. Ceci est notamment le cas pour les objets en or, dont le prix de vente net moyen observé en 2022 est de l'ordre de 35€, pour un montant de prêt au gramme fixé à 24€ (or 18 carats).

¹ dont 207 nouveaux en 2022

Rapport de gestion

L'ENCOURS

La consolidation « engagements + renouvellements - dégagements - ventes » aboutit à une baisse de l'encours de 341 000€ (soit - 10,8%) pour un total de 4 225 contrats actifs (- 694). Le prêt moyen est en hausse de près de 4%, à 665€ (contre 640€ en 2021).

Remontée de l'encours, augmentation du montant du prêt moyen

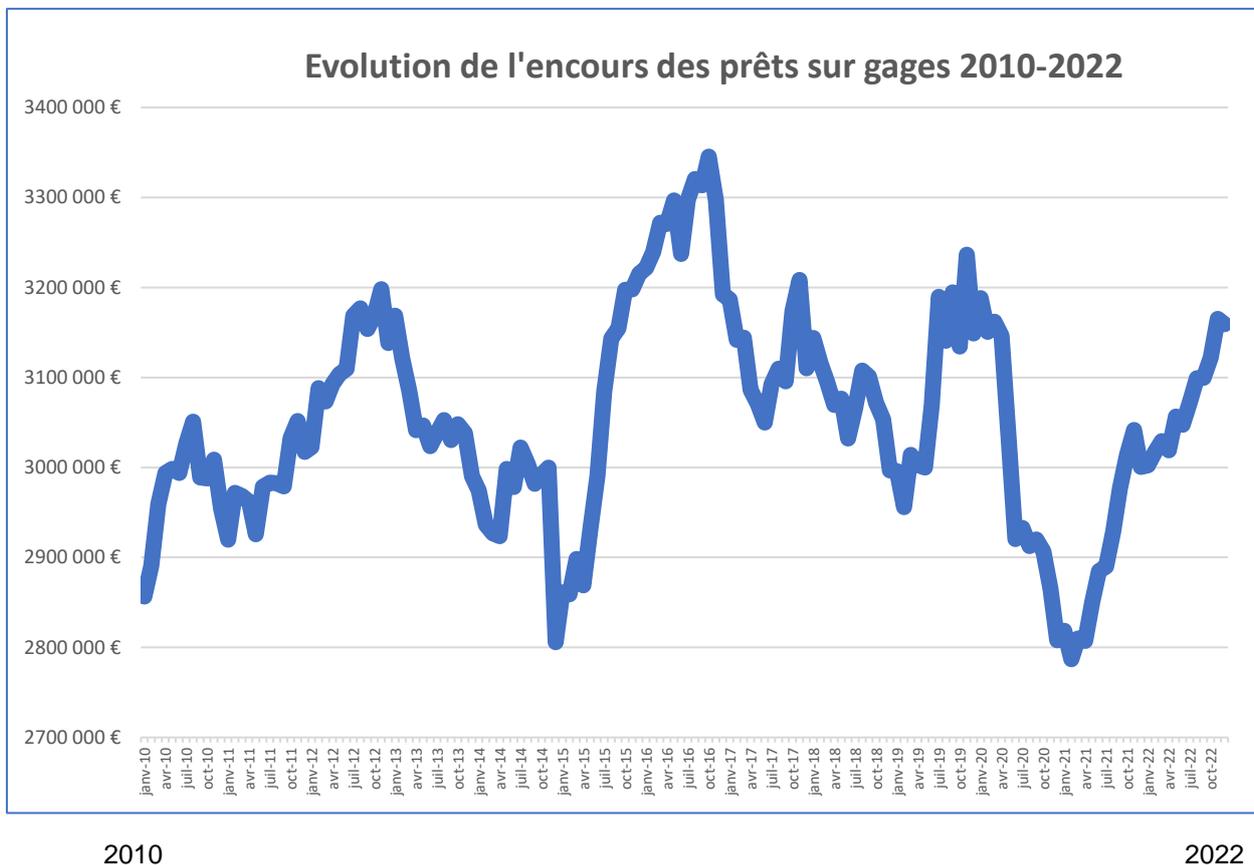
	Au 31/12/2022	Au 01/01/2022	Evolution
Nombre de contrats en stock	3 960	3 990	-0,8 %
Encours total des prêts sur gages	3 159 126€	3 000 705€	+5,3 %
Prêt moyen	798€	752€	+6,1 %

Pour information, le montant moyen des engagements est en hausse sensible à 825€ (+14,4%).

Si l'on observe l'évolution de l'encours sur une plus longue période, on constatait, avant la crise sanitaire, une certaine progression, reflet à la fois :

- de la situation économique et sociale et de la difficulté accrue pour une catégorie de la population d'accéder au crédit bancaire « classique » ;
- de l'augmentation du cours de l'or, valeur refuge et principal support du prêt sur gages ;
- de l'attractivité permanente de cette activité, tant pour ce qui concerne les avantages intrinsèques du prêt sur gages (rapidité, souplesse, simplicité, etc.) que ceux des ventes aux enchères publiques.

La crise sanitaire a provoqué une chute spectaculaire de l'encours. Le redressement observé depuis la mi-2021 a permis de compenser cette décrie historique, même si le niveau d'avant-crise n'a pas été totalement retrouvé.



Rapport de gestion

b. Le prêt personnel

La convention établie avec Avignon prévoit que le Crédit Municipal de Nancy pourra présenter aux personnes qu'elle rencontre à l'occasion de l'exercice de son activité la gamme de prêt personnel proposée par le CMA. La caisse de Nancy n'engage aucunement sa responsabilité, l'attribution et la gestion des prêts accordés relevant d'Avignon. Cette activité permet avant tout de pouvoir élargir l'éventail des services proposés par le Crédit Municipal de Nancy, notamment pour les personnes dont les demandes de prêt ont été rejetées par leurs banques et qui n'ont pas d'objets à déposer en gage. Cette activité avait suscité d'emblée une indéniable attractivité à son lancement opérationnel en mars 2018, avec une moyenne de 280 dossiers annuels instruits. Mais la crise sanitaire a stoppé cet élan, avec seulement 93 demandes en 2022 et 5 prêts effectivement accordés (pour un total de 102 000€). Cette activité produit quelques recettes.

c. L'activité de gestion extinctive du contentieux

Les produits issus de l'activité du contentieux² se sont élevés en 2022 à 15 400€. Ils représentent 2,7% du total des produits du Crédit Municipal de Nancy. Les charges afférentes se sont élevées à 14 400€, soit l'équivalent de 2,3% du total des charges. La gestion extinctive du contentieux des prêts à la consommation devrait se poursuivre jusqu'au moins 2024.

d. L'activité de gestion locative

Propriétaire de son bâtiment, le Crédit Municipal de Nancy en loue les étages supérieurs (les 1^{er} et 2^{ème} au Centre d'Information et d'Orientation du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et l'appartement du 3^{ème} étage à des particuliers). « En contrepartie », il est amené à consacrer des dépenses significatives pour l'entretien, la mise aux normes et l'amélioration de son patrimoine immobilier. L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de 2021, avec une optimisation de l'activité de gestion locative. Le total des produits issus de la gestion immobilière (loyers + récupération de charges) s'est élevé en 2022 à 89 000€, soit l'équivalent de 15,5% du total des produits. Les charges de gestion immobilière se sont élevées à 78 200€, soit 12,4% du total. Il faut noter en particulier le poids croissant des dépenses d'énergie et de maintenance des locaux et équipements.

e. Les autres activités à caractère social

Les autres activités proposées ou mises en œuvre par le Crédit Municipal de Nancy (microcrédit³, vente aux enchères solidaire, point conseil budget) génèrent des charges et aucun produit. Elles participent néanmoins pleinement à la vocation sociale de l'établissement.

2. Le compte de résultat

a. Le produit net bancaire

Le produit net bancaire se compose des intérêts et taxes des prêts sur gage, des droits d'adjudication, du recouvrement des prêts contentieux, de la récupération des charges et des frais d'affranchissement, des revenus des immeubles, des intérêts sur compte bancaire, soustraction faite des intérêts d'emprunts, des commissions sur opérations bancaires, des charges financières et des pertes exceptionnelles. Il a atteint 533 000€ en 2022, contre 502 000€ en 2021 (+6,2%).

b. Le résultat brut d'exploitation (RBE)

Le RBE est calculé à partir du produit net bancaire duquel on soustrait les charges générales d'exploitation et les dotations aux amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles ; le RBE 2022 se chiffre à - 62 000€, contre - 50 000€ en 2021 (-24%).

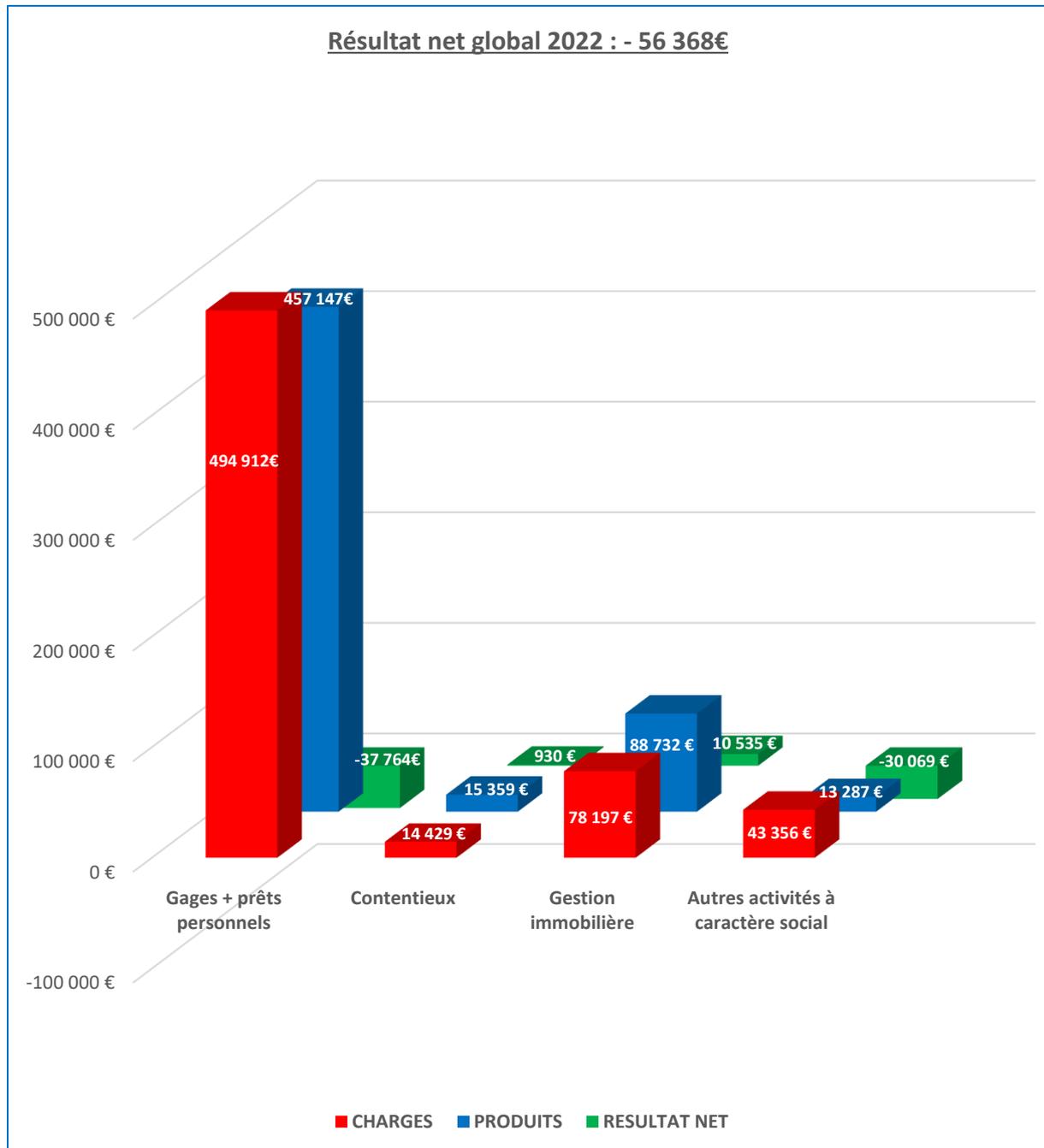
² Créances douteuses, correspondant aux prêts à la consommation au 31/12/1998 non repris par la SNVB (désormais CIC).

³ 55 dossiers pré-instruits et adressés à notre partenaire, l'UDAF 54. 2 microcrédits accordés pour un total de 7 000€.

Rapport de gestion

c. Le résultat de l'exercice 2022

Les conséquences encore sensibles de la crise sanitaire, qui a largement impacté le prêt sur gages et le prêt personnel, ainsi que le niveau de certaines dépenses incompressibles et/ou en nette augmentation (exemple : fluides), entraînent inévitablement un nouveau résultat déficitaire, de l'ordre de 56 400€ (- 47 700€ en 2021). Ce résultat se répartit ainsi :



d. Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2022 en diminution des excédents capitalisés (compte 1051). Sachant que le compte 1052 (« bonis capitalisés ») a été crédité d'un montant de 13 860€ en 2022, le différentiel négatif sur les fonds propres de l'établissement serait ainsi de l'ordre de 42 500€.

Rapport de gestion

II. Perspectives 2023

2023 : les projets majeurs

- Depuis janvier : exonération d'intérêt pour tous les prêts sur gage jusqu'à 100€
- Janvier : travaux d'isolation du bâtiment du Crédit Municipal de Nancy
- Mars : lancement de la consultation du marché d'appréciateur auprès du Crédit Municipal
- 14 mars 2023 : après-midi expertises gratuites
- 11 mai 2023 : organisation de la 2^{ème} vente aux enchères solidaire du CMN
- Mise en place d'ateliers budgétaires dans le cadre du partenariat avec l'UDAF 54
- Développement du partenariat avec le CCAS de Nancy
- Evolution du site Internet / développement des services à distance
- Février, avril, juin, septembre, décembre : ventes aux enchères « traditionnelles »

1. Évolution des différentes activités de la Caisse

a. Le prêt sur gages et le prêt personnel :

Son évolution est toujours difficile à prévoir avec précision. Elle l'est d'autant plus dans un contexte économique et social incertain. Ainsi, l'existence d'une épargne importante accumulée pendant la crise sanitaire et une consommation peu dynamique sont susceptibles de limiter les demandes de prêt. A l'inverse, l'augmentation des cours de l'or peut favoriser une augmentation de l'encours. L'objectif est au moins de maintenir cet encours aux alentours du seuil des 3M€, ce qui devrait permettre des recettes de l'ordre de 530 000€. S'agissant du prêt personnel, il est espéré une reprise de la demande. De manière prudentielle, ses recettes sont estimées à 2 000€.

b. L'activité du contentieux :

Ses recettes, amenées à terme à s'éteindre, poursuivent logiquement leur baisse : elles sont estimées globalement à 10 000€ en 2023.

c. L'activité de gestion locative :

Ses recettes devraient, sauf aléa, connaître en 2022 une nouvelle « année pleine », avec une estimation de l'ordre de 75 000€ en loyers et de 27 000€ en récupération de charges (en augmentation en raison du très fort renchérissement des tarifs énergétiques).

d. Les autres activités à caractère social

Fidèle à sa vocation sociale, le Crédit Municipal de Nancy consacre une partie de ses activités à des actions marquantes de solidarité (vente aux enchères solidaire, microcrédit, conseil budget).

2. Le budget

		Budget Primitif	Budget	Évolution	Réalisé 2022	Évolution
		2023	2022	BP 2023 / BP 2022		BP 2023 / Réalisé 2022
Fonctionnement	Dépenses	684 320€	651 525€	+5,0%	631 434€	+8,1%
	Recettes				574 526€	+19,1%
Investissement	Dépenses	56 497,00	53 702 €	+5,2%	25 005,11	+125,9%
	Recettes				58 475€	-12,3%
Total	Dépenses	740 817 €	705 227 €	+5,0%	656 439,11 €	12,9%
	Recettes				638 931,11 €	15,9%

Chiffres clés

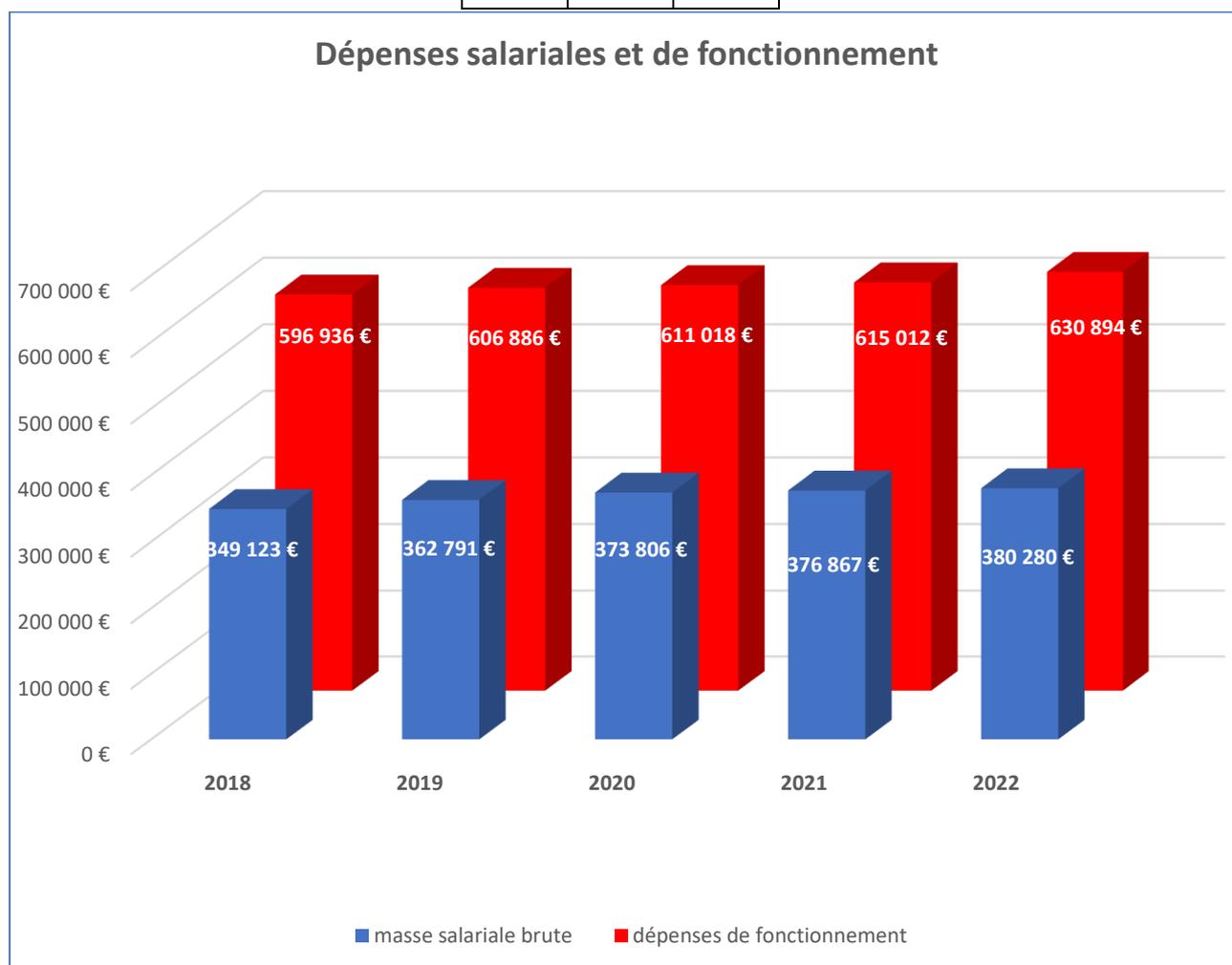
1. Les ratios financiers au 31/12/2022

Ratios		Valeur
Ratio de liquidité (LCR) ⁴		2 047,8%
Ratio de solvabilité ⁵		118,4%
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	85,0%
	Ratio de fonds propres de catégorie 1	85,0%
	Ratio de fonds propres totaux	85,0%
Ratio de levier ⁶		89,5%
Ratio de financement stable net ⁷	Ratio NSFR	7 537,8%

2. Le fonctionnement de l'établissement

Évolution du coefficient d'exploitation⁸

2020	2021	2022
107,6%	106,7%	106,2%



⁴ Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) est un ratio à court terme mesurant la capacité des banques à affronter une crise de refinancement à un mois, grâce à un « coussin » de liquidités. Mode de calcul : stock total d'actifs liquides de haute qualité divisé par sorties nettes de trésorerie. La norme plancher requise est de 100%.

⁵ Le ratio de solvabilité permet de mesurer la capacité des banques à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités. Mode de calcul : fonds propres divisé par le total des actifs pondérés des risques. La norme plancher est de 10,5% (y compris coussin de 2,5%).

⁶ Fonds propres de catégorie 1 divisés par le total des expositions au risque

⁷ Financement stable disponible total divisé par financement stable requis

⁸ Coefficient d'exploitation = charges de personnel + frais généraux + amortissements / produit net bancaire

⁹ Y compris taxe sur les salaires et taxe d'apprentissage

Comptabilité publique

COMPTE DE RESULTAT - Charges

en euros

Comptes	CHARGES	MONTANT 2022	MONTANT 2021	VARIATION	%
60	ACHATS	3 347,93	2 988,82	359,11	12,02%
602	Matières et fournitures consommables.....	3 347,93	2 988,82	359,11	12,02%
61	FRAIS DE PERSONNEL	351 623,45	346 248,02	5 375,43	1,55%
612	Rémunération du personnel.....	250 756,99	246 093,34	4 663,65	1,90%
617	Sécurité sociale et régimes prévoyance.....	92 319,07	91 834,19	484,88	0,53%
618	Autres charges sociales	0,00	0,00	0	/
619	Autres frais de personnel.....	8 547,39	8 320,49	226,90	2,73%
62	IMPOTS ET TAXES	34 542,23	33 680,20	862,03	2,56%
620	Taxes sur les salaires.....	28 656,23	27 999,20	657,03	2,35%
629	Autres impôts.....	5 886,00	5 681,00	205,00	3,61%
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	144 283,98	118 640,58	25 643,40	21,61%
630	Location de matériel.....	6 346,03	5 208,40	1 137,63	21,84%
631	Entretien et réparations.....	40 069,84	35 022,27	5 047,57	14,41%
633	Petit matériel et outillage.....	570,17	271,01	299,16	110,39%
634	Fournitures extérieures.....	21 736,20	16 945,51	4 790,69	28,27%
636	Prestations de service.....	45 750,59	25 092,28	20 658,31	82,33%
637	Rémunérations d'intermédiaires.....	12 131,53	19 401,12	-7 269,59	-37,47%
638	Primes d'assurances.....	17 679,62	16 699,99	979,63	5,87%
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	695,67	817,93	-122,26	-14,95%
641	Voyages et déplacements.....	330,75	459,18	-128,43	-27,97%
647	Frets et transports administratifs.....	364,92	358,75	6,17	1,72%
65	OPERATIONS SOCIALES	10 879,65	429,45	10 450,20	2433,39%
651	Autres opérations sociales.....	10 350,00	0,00	10 350,00	/
657	Frais de transport du personnel.....	529,65	429,45	100,20	23,33%
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	20 216,61	21 480,63	-1 264,02	-5,88%
660	Publicité et propagande.....	4 658,80	3 951,26	707,54	17,91%
661	Missions et réceptions.....	2 795,59	1 233,31	1 562,28	126,67%
662	Imprimés administratifs.....	0,00	0,00	0	/
663	Documentation générale.....	751,2	678,9	72,30	10,65%
664	Frais de P.T.T.....	9 711,02	13 317,16	-3 606,14	-27,08%
665	Frais d'actes et de contentieux.....	0,00	0,00	0,00	/
667	Cotisations organes Réseau.....	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00%
668	Autres frais divers de gestion.....	0,00	0,00	0,00	/
67	FRAIS FINANCIERS	7 208,45	8 253,99	-1 045,54	-12,67%
675	Intérêts des emprunts pour investissement.....	0,00	0,00	/	/
676	Emprunts à terme Etablissements de crédit.....	472,07	1,51	/	/
679	Frais financiers divers.....	6 736,38	8 252,48	-1 516,10	-18,37%
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS PROVISIONS	50 619,13	58 250,22	-7 082,12	-13,10%
681	Dotations comptes d'amortissement.....	44 520,13	52 964,42	-8 444,29	-15,94%
685	Dotations provisions autres éléments d'actif.....	6 099,00	5 285,80	1 362,17	15,38%
686	Dotations provisions exceptionnelles.....	0,00	0,00	0,00	/
69	IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00	0,00	0,00	/
690	Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00	/	/
6902	Bonis prescrits fiscalisés.....	0,00	0,00	0,00	/
87	PERTES	6 927,82	24 222,01	-17 294,19	-71,40%
872	Charges sur exercices antérieurs.....	4 774,82	3 156,58	1 618,24	51,27%
8746	Créances irrécouvrables.....	0	0	/	/
8749	Pertes exceptionnelles.....	2 153,00	21 065,43	-18 912,43	-89,78%
	TOTAL	630 344,92	615 011,85	15 882,04	2,49%
	BENEFICE DE L'EXERCICE	0,00	0,00	/	/
	TOTAL DES CHARGES	630 344,92	615 011,85	15 882,04	2,49%

Comptabilité publique

COMPTE DE RESULTAT - Produits

en euros

Comptes	PRODUITS	MONTANT 2022	MONTANT 2021	VARIATION	%
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRETS	409 822,32	423 853,20	-14 030,88	-3,31%
700	Intérêts et droits sur gages corporels.....	385 611,84	388 890,12	-3 278,28	-0,84%
701	Intérêts et droits sur valeurs mobilières.....	0	0	0,00	/
705	Pénalités sur prêts.....	7 333,62	11 191,26	-3 857,64	-34,47%
707	Droits sur adjudications.....	16 876,86	23 771,82	-6 894,96	-29,00%
72	VENTE DE DECHETS	0	0	0,00	/
7200	Vente d'objets hors service.....	0	0	0	/
73	CHARGES RECUPEREES	42 996,63	33 836,70	9 159,93	27,07%
736	Récupération frais affranchissement.....	6 279,96	6 626,06	-346,10	-5,22%
739	Autres charges récupérées.....	36 716,67	27 210,64	9 506,03	34,93%
76	PRODUITS ACCESSOIRES	75 089,50	75 949,07	-859,57	-1,13%
763	Revenus sur Immeubles	73 804,80	73 683,07	121,73	0,17%
769	Autres produits	1 284,70	2 266,00	-981,30	-43,31%
77	PRODUITS FINANCIERS	241,03	430,50	-189,47	-44,01%
770	Revenus des titres et valeurs.....	0	0	0,00	/
771	Revenus placements court terme.....	0	0	0,00	/
7770	Quote-part subvention d'investissement virée au résultat	241,03	430,50	-189,47	-44,01%
779	Autres produits financiers.....	0	0	0,00	/
78	REPRISES SUR PROVISIONS	22 811,93	30 545,71	-7 733,78	-25,32%
785	Reprises provisions d'exploitation.....	8 503,93	4 318,41	4 185,52	96,92%
786	Reprises autres provisions.....	14 308,00	26 227,30	-11 919,30	-45,45%
87	PROFITS	23 015,92	2 720,91	20 295,01	745,89%
873	Produits divers exercices antérieurs.....	1 400,12	32	1 368,12	4275,38%
8750	Plus-values sur cession d'immobilisations.....			0,00	/
8754	Dettes atteintes par la déchéance.....	14,00	0	14,00	/
8755	Recouvrements après non-valeur.....	3 637,71	2 004,92	1 632,79	81,44%
8759	Produits exceptionnels.....	17 964,09	683,99	17 280,10	2526,37%
	TOTAL	573 977,33	567 336,09	6 641,24	1,17%
	PERTE DE L'EXERCICE	56 367,59	47 675,76	8 691,83	18,23%
	TOTAL DES PRODUITS	630 344,92	615 011,85	15 333,07	2,49%

Comptabilité publique

BILAN - Actif

en euros

ART.	LIBELLES	31.12.2022	31.12.2021	Variation	%
139	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	3 444,00	3 202,97	241,03	7,53
	TOTAL DE LA CLASSE 1	3 444,00	3 202,97	241,03	7,53
201	Frais établissements et études.....	4 800,00	676,79	4 123,21	609,23
	Actif brut +	17 812,27	13 012,27	4 800,00	36,89
	Amortissement -	13 012,27	12 335,48	676,79	5,49
203	Logiciels.....	18 401,49	14 698,30	3 703,19	25,19
	Actif brut +	91 054,63	82 054,63	9 000,00	10,97
	Amortissement -	72 653,14	67 356,33	5 296,81	7,86
208	Certificats d'Association.....	-	-	-	-
210	Terrains.....	1 524,49	1 524,49	-	-
212	Constructions.....	105 778,99	119 877,26	- 14 098,27	- 11,76
	Actif brut +	1 058 888,82	1 058 888,82	-	-
	Amortissement -	953 109,83	939 011,56	14 098,27	1,50
2140	Matériel et outillage.....	9 473,14	11 565,47	- 2 092,33	- 18,09
	Actif brut +	88 548,59	88 548,59	-	-
	Amortissement -	79 075,45	76 983,12	2 092,33	2,72
2141	Matériel informatique.....	11 732,58	20 513,31	- 8 780,73	- 42,81
	Actif brut +	99 703,15	99 464,65	238,50	0,24
	Amortissement -	87 970,57	78 951,34	9 019,23	11,42
2150	Matériel de transport.....	-	457,57	- 457,57	-
	Actif brut +	13 726,76	13 726,76	-	-
	Amortissement -	13 726,76	13 269,19	457,57	-
2160	Mobilier et matériel de bureau.....	2 710,43	3 588,57	- 878,14	- 24,47
	Actif brut +	199 804,65	199 804,65	-	-
	Amortissement -	197 094,22	196 216,08	878,14	0,45
2162	Agencements, aménagements, installations.....	91 945,11	93 314,42	- 1 369,31	- 1,47
	Actif brut +	430 809,38	420 177,70	10 631,68	2,53
	Amortissement -	338 864,27	326 863,28	12 000,99	3,67
2600	Valeurs françaises.....	300,00	300,00	-	-
275	Cautionnements versés.....	290,08	290,08	-	-
	TOTAL DE LA CLASSE 2	246 956,31	266 806,26	- 23 973,16	- 7,44
411	Créances clients.....	-	-	-	-
419	Créances douteuses ou litigieuses.....	26 026,10	26 645,55	- 619,45	- 2,32
437	Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00	-	/
463	Sécurité sociale et organismes sociaux divers	1 544,00	0,00	1 544,00	/
467	Créanciers exercice courant	-	-	-	-
4680	Autres produits.....	120 538,16	103 893,46	16 644,70	16,02
4681	Débiteurs exercices antérieurs.....	-	-	-	-
492	Paiements à imputer ou à régulariser.....	23 580,68	7 653,36	15 927,32	208,11
	TOTAL DE LA CLASSE 4	171 688,94	138 192,37	33 496,57	24,24
510	Prêts consentis sur gages corporels.....	3 138 766,36	2 979 375,36	159 391,00	5,35
560	Banque de France.....	0,00	0,00	0,00	/
565	Chèques postaux.....	3 970,56	8 267,02	- 4 296,46	- 51,97
569	Comptes auprès d'autres organismes financiers.....	40 411,46	59 749,57	- 19 338,11	- 32,37
570	Caisse.....	17 192,15	22 826,56	- 5 634,41	- 24,68
580	Avances aux régisseurs.....	-	-	-	-
	TOTAL DE LA CLASSE 5	3 200 340,53	3 070 218,51	130 122,02	4,24
	PERTE DE L'EXERCICE	56 367,59	47 675,76	8 691,83	18,23
	TOTAL DE L'ACTIF	3 678 797,37	3 526 095,87	148 886,23	4,35

Comptabilité publique

BILAN - Passif

en euros

ART.	LIBELLES	31.12.2022	31.12.2021	Variation	%
1050	Dotation initiale.....	1 632 723,21	1 632 723,21	0,00	0,00%
1051	Excédents capitalisés.....	1 259 388,69	1 307 064,45	-47 675,76	-3,65%
1052	Bonis prescrits.....	406 222,75	392 362,11	13 860,64	3,53%
1055	Subvention d'investissement.....	3 444,00	3 444,00	0,00	0,00%
1110	Réserve libre.....	43 575,05	43 575,05	0,00	0,00%
1200	Résultat de l'exercice.....				/
1565	Provisions pour litige.....	0,00	0,00	0,00	/
TOTAL DE LA CLASSE 1		3 345 353,70	3 379 168,82	-33 815,12	-1,00%
400	Fournisseurs et entrepreneurs.....	26 137,21	25 819,98	317,23	1,23%
419	Provisions créances douteuses ou litigieuses.....	8 566,10	8 215,55	350,55	4,27%
436	Prélèvement forfaitaire libératoire.....	0,00	0,00	0,00	/
425	Rémunérations dues au personnel.....	3 916,00	0,00	3 916,00	/
437	Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00	0,00	/
438	Autres impôts et taxes.....	0,00	0,00	0,00	/
447	Excédents affectés aux organismes sociaux.....	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
455	Bonis à régler.....	43 204,04	41 290,99	1 913,05	4,63%
460	Bons de caisse.....	0,00	0,00	0,00	/
462	Dépôts et cautionnements.....	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00%
463	Organismes sociaux.....	23 591,98	23 163,90	428,08	1,85%
465	Règlements divers.....	138,10	327,59	-189,49	-57,84%
4670	Créanciers - exercice courant.....	1 801,66	686,21	1 115,45	162,55%
4671	Créanciers - exercices antérieurs.....	188,42	750,00	-561,58	-74,88%
476	Autres charges et intérêts à payer.....	3 870,00	18 178,00	-14 308,00	-78,71%
478	Produits perçus d'avance.....	0,00	0,00	0,00	/
491	Encaissements à imputer ou à régulariser.....	25 383,76	17 494,83	7 888,93	45,09%
TOTAL DE LA CLASSE 4		147 797,27	146 927,05	870,22	0,59%
500	Emprunts auprès d'organismes financiers.....	185 646,40	0,00	185 646,40	/
TOTAL DE LA CLASSE 5		185 646,40	0,00	185 646,40	/
BENEFICE DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	/
TOTAL DU PASSIF		3 678 797,37	3 526 095,87	153 250,47	4,33%

Dettes fournisseurs

En application des règles de la comptabilité publique, le délai de paiement est de 30 jours à réception de la facture et après vérification du « service fait ». Au 31.12.2022, les dettes fournisseurs se décomposent ainsi :

- Dettes à échoir : 26 137,21€
- Dettes échues : néant.

Comptabilité bancaire

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

en euros

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES	392 945	400 081	-2%
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILES	472	2	/
COMMISSIONS (PRODUITS)	16 877	23 772	-29%
COMMISSIONS (CHARGES)	0	0	0%
GAINS, PERTES SUR OPERATIONS PORTEFEUILLES NEGOCIATION (+/-)	0	0	0%
GAINS ET PERTES - PLACEMENTS ET ASSIMILES (+/-)	0	0	0%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	137 705	110 932	24%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	13 664	32 474	-58%
PRODUIT NET BANCAIRE	533 391	502 309	6%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	551 282	498 848	11%
DOTATION AUX AMORT. AUX PROV. SUR IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	44 520	52 964	-16%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-62 410	-49 503	26%
COUT DU RISQUE (+/-)	6 043	1 828	201%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-56 368	-47 676	19%
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT IMPÔT (+/-)	0	0	0%
IMPÔT SUR LES BENEFICES (+/-)	0	0	#DIV/0!
DOTATIONS, REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES (+/-)	0	0	0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	-56 368	-47 676	18%

Comptabilité bancaire

BILAN PUBLIABLE

en euros

<i>ACTIF</i>	31.12.2022	31.12.2021	<i>Variation</i>
CAISSE, BANQUES CENTRALES	17 192	22 827	-25%
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	44 382	68 017	-35%
CREANCES SUR LA CLIENTELE	3 267 031	3 099 715	5%
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 201	15 375	51%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 165	250 841	-11%
AUTRES ACTIFS	2 134	590	262%
COMPTES DE REGULARISATION	36 758	12 841	186%
TOTAL DE L'ACTIF	3 613 864	3 470 205	4%

Comptabilité bancaire

BILAN PUBLIABLE

en euros

<i>PASSIF</i>	31.12.2022	31.12.2021	<i>Variation</i>
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
EMPRUNTS ET COMPTES A TERME	185 646	0	/
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	43 342	41 619	4%
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0	/
AUTRES PASSIFS	69 837	75 929	-8%
COMPTES DE REGULARISATION	22 182	17 294	28%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 870	3 870	0%
CAPITAUX PROPRES hors FRBG	3 288 437	3 331 493	-1%
 CAPITAL	3 301 779	3 335 594	-1%
RESERVES	43 575	43 575	0%
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	-56 368	-47 676	18%
TOTAL DU PASSIF	3 613 864	3 470 205	4%

<i>HORS-BILAN</i>	31.12.2022	31.12.2021	<i>Variation</i>
ENGAGEMENTS DONNES	Néant	Néant	
ENGAGEMENTS RECUS	3 479 310	3 495 347	0%
ETABLISSEMENT DE CREDIT	114 354	300 000	-62%
CLIENTELE DES PRETS SUR GAGE	3 364 956	3 195 347	5%

Annexes aux états financiers

PROVISIONS SUR ENCOURS DOUTEUX

Prêts Personnels

en milliers d'euros

RATIO PROVISIONS / ENCOURS DOUTEUX						
	2018	2019	2020	2021	2022	Var. 22/21
Provisions	12,0	10,0	3,7	3,6	3,5	-2,19%
Encours douteux	12,0	10,0	3,7	3,6	3,5	-2,19%
Encours douteux non provisionné	0	0	0	0	0	0
Ratio	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	



Prêts sur gages

en milliers d'euros

RATIO PROVISIONS / ENCOURS DOUTEUX				
	2020	2021	2022	Var. 21/22
Encours douteux en capital	21,2	21,3	20,4	-4,55%
Encours douteux en intérêts	1,4	1,8	2,2	24,47%
Total	22,6	23,1	22,5	-2,35%
Provisions	4,3	4,7	5,1	9,21%
Ratio	19,03%	20,15%	22,54%	

Annexes aux états financiers

1^{ère} partie PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

NOTE 1 : ACTIVITE ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La Caisse de Crédit municipal de Nancy (dite la Caisse) est un établissement de crédit dont l'activité principale est le prêt sur gages corporels, monopole des caisses de crédit municipal. Depuis la cession de ses activités bancaires au 1er janvier 1999, elle conserve uniquement l'agrément pour le recouvrement de l'encours de créances douteuses existant à cette date.

En tant qu'établissement de crédit, elle présente ses comptes annuels conformément à la réglementation bancaire. Ces comptes sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes. Par ailleurs, en tant qu'établissement public, elle présente et tient ses comptes conformément aux règles de la comptabilité publique. Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'agent comptable avant leur dépôt pour examen auprès de la Chambre régionale des comptes Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

Contrôle interne

Sous la surveillance du Comité d'Audit, le contrôle interne permanent et le contrôle périodique sont externalisés et exercés par la Ville de Nancy depuis le 01.07.2023 (auparavant par le CCAS de Nancy), avec lequel une convention a été passée. Le Comité d'Audit est informé des mesures prises en matière de contrôle interne et des résultats des contrôles. Il est notamment chargé d'apprécier la qualité du contrôle interne (cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques). Il propose, si nécessaire, des actions complémentaires à celles déjà menées. Le Conseil d'Orientation et de Surveillance est, en matière de contrôle interne, informé des mesures prises, de leur suivi et de l'éventuelle survenue d'un incident lors de ses réunions trimestrielles.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes du Crédit Municipal de Nancy ont été établis conformément aux principes de la profession bancaire et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2017-07 du 26 novembre 2017 applicable aux établissements de crédit. Depuis l'exercice 2016, la Caisse applique les modalités suivantes :

Déclassement en créances douteuses :

- le déclassement en créances douteuses intervient automatiquement à partir du 3^{ème} mois de constatation de la situation irrégulière. Il peut intervenir plus tôt en cas de risque spécifique identifié ;
- la contagion des contrats douteux de prêts sur gages aux contrats sains de prêts sur gages pour un même déposant.

Provisions sur créances douteuses :

- provisions des intérêts à 100% à compter du 3^{ème} mois au-delà du premier impayé, déduction faite de la garantie du commissaire-priseur ;
- l'analyse spécifique du capital, contrat par contrat, permettant d'identifier et de chiffrer précisément le risque

pour la Caisse, entraînant la constitution d'une provision correspondante ;

- le montant des provisions fait l'objet, de manière régulière, d'un suivi et d'une actualisation, au minimum trimestriels.

Pour les exercices antérieurs à 2019, les intérêts courus ou échus à recevoir des déposants étaient inscrits en comptes de régularisation. Dorénavant, ils sont comptabilisés en créances sur les déposants.

NOTE 3 : CREDITS AUX DEPOSANTS ET PROVISIONS

Prêts sur gages

Les crédits accordés aux déposants figurent au bilan à la valeur nominale. Ils sont accordés aux particuliers, selon l'estimation du bien qu'ils déposent en nantissement. Ces contrats constituent des prêts in fine d'une durée de 6 mois qui peuvent être prolongés et/ou renouvelés. Le commissaire-priseur nommé par la Caisse est responsable de ses appréciations et assume, personnellement et pécuniairement, les pertes éventuelles du capital, intérêts limités à sept mois et droits accessoires dus pour la durée du prêt.

Est considérée comme douteuse, et donc déclassée comme telle, l'intégralité des contrats dont l'enregistrement est strictement supérieur à neuf mois. Toutefois, du fait de la contagion, l'intégralité des contrats sains d'un déposant est déclassée en douteux si un contrat dudit déposant est douteux.

De même, en cas de risque spécifié, le contrat est déclassé en douteux. Le capital d'un risque spécifié peut être provisionné. Les intérêts afférents au capital douteux tels que décrits ci-dessus sont provisionnés en totalité déduction faite de la garantie du commissaire-priseur.

Cela a pour conséquence une modification du capital douteux de 21 330,00€ au 31 décembre 2021 à 20 360€ au 31 décembre 2022, un provisionnement du capital s'élevant à 2 900,00€ et un ajustement des provisions des intérêts de 1 751,98€ au 31 décembre 2021 à 2 180,64€ au 31 décembre 2022.

Créances douteuses de l'activité bancaire antérieure au 1^{er} janvier 1999 : toutes les créances de l'activité bancaire antérieure au 1er janvier 1999 sont classées en créances douteuses compromises et sont provisionnées à 100 % en capital et intérêts.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon des modes et durées indiquées ci-après :

Annexes aux états financiers

NATURE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	5 à 50 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Logiciels informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Frais d'étude et d'insertion	Linéaire	1 à 5 ans

NOTE 5 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Caisse comprennent :

Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits nets d'impôt sur les sociétés (réalisation des gages) et des subventions d'équipement.

Les réserves : affectation des résultats.

NOTE 6 : PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de spécialisation des exercices comptables.

En conséquence, les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux,...) font l'objet le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance,...).

NOTE 7 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les agents de la Caisse sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et des personnels engagés sous contrat. Les congés dus au titre d'une année sont pris entre le 1er janvier et le 31 décembre de cette année. Les congés dus pour une année de service accompli peuvent être reportés jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Une provision de 14 308€ constituée pour les congés payés a fait l'objet d'une reprise conformément à la délibération du Conseil d'Orientation et de Surveillance en date du 08 décembre 2022, pratique mise en œuvre au sein d'autres caisses de crédit municipal. Une provision de 3 870€ est par ailleurs comptabilisée pour couvrir les indemnités de départ en retraite.

NOTE 8 : REGIME FISCAL

Conformément à l'article 29 de la loi de finances pour 1988, les caisses de Crédit municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés depuis le 1er janvier 1988. La charge d'impôts pour l'exercice 2022 s'élève à 0€.

2^{ème} partie COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN, LE HORS-BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS

Variations ayant affecté les postes d'immobilisations

En milliers d'euros	31/12/2021		31/12/2022	
	Incorporelles	Corporelles	Incorporelles	Corporelles
Investissements (valeur brute)	11,6	10,0	13,8	10,9
Cession et mise au rebut (valeur nette)	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	7,6	45,3	6,0	38,5

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES hors F.R.B.G.

En milliers d'euros	31/12/2022
CAPITAL dont	3 302,3
Dotation initiale	1 633,3
Excédents capitalisés au 31/12/2022	1 259,4
Imputation résultat bénéficiaire 2021	0
Subvention d'équipement	3,4
Bonis prescrits nets d'impôt sur les sociétés	406,2
RESERVE LIBRE	43,6
RESULTAT	-56,9
TOTAL	3 289,0

NOTE 11 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	31/12/2022
PROVISION POUR LITIGE	
Provision au 31/12/2021	3,9
Dotation 2022	0
Reprise provision au 31/12/2022	0
TOTAL	3,9

NOTE 12 : VENTILATION DES CREANCES SELON LEUR VALEUR RESIDUELLE

Créances sur les déposants	En milliers d'euros	31/12/2022
Prêts sur gages	Encours sains	3 138,8
	Encours douteux (dont intérêts)	20,4 (2,2)
Prêts personnels	Encours douteux compromis	3,5
	Total brut	3 162,6
Prêts sur gages	Provisions En capital	-2,9
	En intérêts	-2,2
Prêts personnels	Provisions	-3,5
	Total provisions	-8,6
TOTAL NET		3 154,0

Annexes aux états financiers

Créances sur les établissements de crédit : au 31 décembre 2022, le solde des comptes ordinaires est de 44 382,02€.

Autres passifs : toutes les dettes inscrites au passif en compte de régularisation et autres passifs sont inférieures à un an. Au 31 décembre 2022, ils s'élevaient à 69 837,08€.

NOTE 13 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Néant.

NOTE 14 : VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION

Toutes les créances inscrites à l'actif en compte de régularisation et autres actifs sont inférieures à un an.

Actif

En milliers d'euros	31/12/2022
Intérêts courus ou échus à recevoir des déposants	110,8
Divers (produits constatés d'avance hors intérêts courus non échus)	9,7
TOTAL	120,5

Passif

En milliers d'euros	31/12/2022
Cautionnements	11,0
Divers (versements reçus en attente de titre)	7,3
TOTAL	18,3

NOTE 15 : EFFECTIFS ET FRAIS DE PERSONNEL

En équivalent temps plein, l'effectif permanent de la Caisse au 31/12/2022 s'établit à 5,6 employés, tous fonctionnaires. Les rémunérations versées au personnel appliquent et respectent le barème de la fonction publique territoriale. Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne peut être précisé car cela reviendrait à donner des éléments de rémunération individuelle. Les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance ne sont pas rémunérés.

En milliers d'euros	31/12/2022
Salaires et traitements	259,3
Charges sociales	92,3
TOTAL	351,6

NOTE 16 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires pour 2022 s'élève à 8 790,00€ H.T. au titre du contrôle légal des comptes. Aucun honoraire au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées n'a été facturé.

NOTE 17 : COUT DU RISQUE

En milliers d'euros	31/12/2022
Reprises provisions utilisées	2,1
Reprises provisions non utilisées	6,4
Dotations provisions	-6,6
Recouvrement après non-valeur	3,6
Irrécouvrables	0,0
TOTAL	5,5

NOTE 18 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant.

NOTE 19 : OPERATIONS DE HORS-BILAN

Engagements reçus d'établissement de crédit

Le montant restant disponible de la ligne de crédit dont dispose la Caisse auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne est de 300 000€ au 31.12.2022.

Engagements des déposants des prêts sur gages

La garantie apportée par le commissaire-priseur s'élève à 3 364 955,83€. Elle correspond à l'encours total des prêts sur gage au 31/12/2022, augmenté des intérêts à 7 mois conformément au code monétaire et financier.

NOTE 20 : AFFECTATION DU RESULTAT DES EXERCICES ANTERIEURS

ANNEE	RESULTAT	DISTRIBUTION ¹²	REPORT A NOUVEAU
2017	43 687,63	43 687,63	0,00
2018	27 825,43	27 825,43	0,00
2019	38 969,49	38 969,49	0,00
2020	-15 914,15	0,00	-15 914,15
2021	-47 675,76	0,00	-47 675,76
total	46 892,64	110 482,55	-63 589,91

NOTE 21 : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Il est proposé d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2022, à hauteur de -56 367,59€, en diminution des excédents capitalisés.

¹² Distribution au CCAS de la Ville de Nancy